

# COMITÉ DE PARENTS – CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PHARES

## PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE VIRTUELLE DU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PHARES TENUE LE 10 NOVEMBRE 2020 À 19 H.

### Présences :

Sylvain Gagné	Délégué de l'école du Mistral
Benoît Grondin	Substitut de l'école du Mistral
Sophie Picard	Déléguée de l'école des Alizés
Léthyscia Caron	Déléguée de l'école Norjoli
Isabelle Paré	Substitut de l'école des Cheminots
Myriam Morissette	Déléguée de l'école du Portage
Rachel Dubé	Déléguée de l'école des Sources
Jason Ouellet	Délégué de l'école du Grand-Pavois
Julie Fortin	Substitut de l'école du Grand-Pavois
Julie Barbeau	Déléguée de l'école de la Rose-des-Vents
Nancy Carrier	Déléguée de l'école de Sainte-Luce–des Bois-et-Marées–Lévesque
Emmanuelle Charette	Déléguée de l'école des Hauts-Plateaux
Yanick Chassé	Délégué de l'école de l'Estran
Marie-Pierre Boucher	Déléguée de l'école des Beaux-Séjours
Marie-Ève Pelletier-Gagnon	Déléguée de l'école du Rocher-D'Auteuil
Bruno Ouellet	Délégué de l'école Saint-Jean
Cynthia Charette	Déléguée de l'école de l'Écho-des-Montagnes–Lavoie
Jacky Malenfant	Déléguée de l'école Boijoli
Mathieu Lepage	Substitut de l'école des Merisiers
Claudie Castonguay	Déléguée de l'école de Mont-Saint-Louis–Saint-Rosaire
Mireille Tremblay	Déléguée de l'école Langevin
Mathieu Lepage	Substitut de l'école Langevin
Alexandre Charest	Délégué de l'école Paul-Hubert

### Absences :

Sandra Paradis	Déléguée de l'école des Cheminots
Alain Leduc	Délégué de l'école de l'Aquarelle
Valérie Mailloux	Déléguée de l'école de la Colombe
Josée-Anne Bourgoin	Déléguée de l'école des Merisiers
Melissa Deroy	Déléguée du comité EHDA
Éric Lepage	Délégué de l'école Élisabeth-Turgeon

### **1. OUVERTURE PRÉSENCE ET MOT DE BIENVENUE (19 H 04)**

La présidente, M<sup>me</sup> Léthyscia Caron, procède à l'ouverture de la réunion et déclare qu'il y a quorum.

### **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M<sup>me</sup> Léthyscia Caron fait la lecture de l'ordre du jour.

#### **CP-20-21-103R-01**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Ève Pelletier-Gagnon, appuyée par M<sup>me</sup> Marie-Pierre Boucher, d'adopter l'ordre du jour de la présente réunion en y ajoutant les points suivants:

- Point 6.0: Sécurité scolaire C.É. et délais des formations obligatoires.
- Point 8.5 : Coordonnées publiées sur le site du CSS.
- Point 10.1 : Bourses offertes par 100 degrés.
- Point 11. : -Journées pédagogiques COVID ajoutées au calendrier scolaire.  
-Cellule locale de soutien d'urgence en temps de COVID.

### 3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

### 4. PROCÈS-VERBAL DU 13 OCTOBRE 2020

#### 4.1: Adoption du procès-verbal :

##### CP-20-21-103R-02

Il est proposé par M<sup>me</sup> Cynthia Charette, appuyée de M<sup>me</sup> Mireille Tremblay, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 13 octobre 2020 avec les modifications suivantes :

- Point 5.0, 6.1. : Remplacer Emmanuelle Charrette par Emmanuelle Charette.
- Point 9.3. : Remplacer Pierre Laroche par Pierre Larouche.
- Au point 10.1 : Remplacer Cynthia Charrette par Cynthia Charette.
- Au point 11.1: Remplacer "Sylvain Gagné, appuyée" par "Sylvain Gagné, appuyé".  
Remplacer "Éric Lepage refuse" par "Emmanuelle Charette refuse".  
Remplacer appuyée par appuyé.

**Adopté à l'unanimité.**

#### 4.2: Suivis :

#### Réponses aux consultations

M<sup>me</sup> Léthyscia Caron informe les délégués des réponses soumises par le CSS en retour à la consultation sur le projet de fusion des écoles Saint-Jean et Langevin et à celle du plan triennal de répartition et de destination des immeubles.

- À la suggestion : *À la page 11 du document pour l'École Lavoie dans la colonne Remarques, modifier « Locaux partagés avec la Municipalité pour le service de surveillance » par « Service de garde ». Le CSS répond : après vérification auprès de la direction d'école. Nous avons la confirmation qu'un service de garde scolaire a été mis en place l'année dernière. La modification a été apportée au document.*
- À la recommandation : *Le comité de parents est en accord avec la fusion des deux établissements compte tenu des avantages que procurera ce projet pour les enfants et les parents. Notamment: élimination des frais de transport pour les élèves provenant du quartier de l'autre école et qui devaient s'inscrire en mode libre-choix ainsi qu'une plus grande flexibilité pour l'organisation scolaire. Le CSS répond: nous tenons aussi à vous préciser que la flexibilité pour l'organisation scolaire sera nécessaire afin de garantir une gestion efficace de la répartition des élèves entre les deux bâtisses tout en assurant le maintien et le développement des projets particuliers offerts sans prendre en considération le lieu de résidence de l'élève.*

- À la recommandation: *Le comité de parents recommande que la Direction des services éducatifs ou le CSS procède avec soin lors de l'organisation scolaire pour les élèves « réguliers », en tenant compte du concept de la fratrie, de la stabilité dans le parcours scolaire des jeunes ainsi que la provenance géographique afin de favoriser le transport actif. Le CSS répond: cette responsabilité appartient à l'équipe de directions. Un suivi sera fait auprès de l'équipe.*
- À la recommandation : *Le comité de parents recommande qu'avant la prochaine rentrée scolaire, la Direction des services éducatifs ou le CSS clarifie la situation avec le sport interscolaire et le sport-étude. Le CSS répond: nous avons demandé et avons obtenu des précisions quant à cette recommandation. Cette responsabilité appartient à l'équipe de directions. Un suivi sera fait auprès de l'équipe.*
- À la recommandation : *Le comité de parents recommande, qu'étant donné que cette fusion fera passer de trois à deux le nombre de conseils d'établissement dans le district 5 alors que tous les autres sont à cinq écoles, qu'une révision du découpage des districts soit effectuée lors de l'année scolaire 2021-2022 au plus tard. Le CSS répond: Un suivi a été fait à la direction générale et à la secrétaire générale.*
- À la question: *À l'annexe 1, vous indiquez que plusieurs écoles offriront l'année prochaine des nouveaux services éducatifs (ex. préscolaire 4 ans). Plusieurs délégués de ces écoles ont indiqué que leur école était déjà à pleine capacité et qu'il n'y avait plus de locaux disponibles. Comment la Direction des services éducatifs va-t-elle gérer cet ajout de services dans un contexte de pénurie de locaux? Le CSS répond : cette année, en 2020-2021, le CSS offre des services de préscolaire 4 ans dans 17 écoles pour un total de 19 classes. En 2021-2022, nous souhaitons maintenir les services dans ces 17 écoles en plus d'analyser la possibilité d'ajouter des services de la maternelle 4 ans dans 2 écoles supplémentaires. Notre analyse visera d'abord l'évaluation de la capacité d'accueil de ces écoles, en tenant compte des prévisions de clientèle pour les prochaines années. En second lieu, nous devons inévitablement prendre en considération la rareté de personnel chez le corps enseignant. Ces deux facteurs limiteront grandement l'expansion des services de préscolaire 4 ans à notre CSS.*

## 5. CONSULTATIONS

### 5.1. Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour l'année 2021-2022.

#### CP-20-21-103R-03

Il est proposé par M<sup>me</sup> Isabelle Paré, appuyée par M<sup>me</sup> Nancy Carrier, de ne pas émettre de commentaire, suggestion ou question.

**Adopté à l'unanimité.**

### 5.2. Calendriers scolaires

#### CP-20-21-103R-04

Il est proposé par M<sup>me</sup> Claudie Castonguay, appuyé par M. Bruno Ouellet, d'apporter les recommandations suivantes:

\*Étant donné la présence de 4 journées pédagogiques flottantes non indiquées sur le calendrier scolaire du Centre de services scolaire, le comité de parents recommande que l'on augmente les efforts de communication pour informer les parents. Voici quelques exemples :

-Le calendrier de l'école devrait être disponible sur le site internet de l'école ;

- Des rappels pourraient être publiés sur la page Facebook des écoles;
- Un calendrier de l'école en format virtuel pourrait être disponible afin que les parents puissent l'intégrer à leur propre calendrier virtuel;
- Des rappels pourraient être envoyés par courriel;
- Des rappels pourraient être indiqués via l'agenda;

\*Les parents devraient être informés de l'ajout d'une journée pédagogique flottante au moins deux semaines avant la date du congé en question;

**Adopté à l'unanimité**

### **5.3. Consultation interne-politique alimentaire :**

M<sup>me</sup> Léthyscia Caron informe les délégués des résultats obtenus lors du sondage rempli par ceux-ci au mois d'octobre 2020. Elle souligne la collaboration de M<sup>me</sup> Madeleine Dugas à la suite de leur rencontre du 23 octobre 2020 et l'efficacité du CSS pour éclaircir et corriger la situation. Le CSS assure que la situation sera suivie de près et qu'il collabore avec les différents services de traiteurs afin que certaines situations soulevées soient corrigées.

Les délégués échangent au sujet des différentes problématiques soulevées dans leurs établissements respectifs.

#### **CP-20-21-103R-05**

#### **Résolution au sujet de la politique alimentaire.**

- Considérant une diminution de la qualité de l'offre alimentaire ;
- Considérant l'inquiétude des parents face à un possible recule dans l'apprentissage des saines habitudes alimentaires ;
- Considérant le non-respect possible de la politique alimentaire dans l'offre de service fournit par les services de traiteurs;
- Considérant le manque de collaboration entre certains services de traiteurs et les parents (Ex. : Absence de retour d'appel) ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Pierre Boucher, appuyée par M. Jason Ouellet, que le Centre de services scolaire, par l'entremise d'une personne ayant les compétences nécessaires pour évaluer le respect de la politique alimentaire, trace un portrait de la situation afin de faire corriger les éléments problématiques rencontrés et d'assurer un suivi dans l'ensemble des établissements de son territoire, et ce incluant les écoles secondaires.

**Adopté à l'unanimité.**

### **6. OPP ET CE :**

Les délégués discutent de différents sujets en lien avec leur école.

### **7. TRÉSORERIE:**

M. Bruno Ouellet présente les règles des dépenses admissibles et du processus de réclamations.

#### **7.1. Acceptation des dépenses**

M. Bruno Ouellet présente les dépenses encourues depuis la dernière réunion.

### Opérations courantes du comité de parents

Dépenses : 257,95 \$

Revenus : 8,28 \$

Solde au compte 4 673,57 \$, au 10/11/2020

### Fonds commun

Dépenses 0\$

Solde au compte 15 430.68 \$, au 10/11/2020

### **CP-20-21-103R-06**

Il est proposé par M. Sylvain Gagné, appuyé par M<sup>me</sup> Emmanuelle Charette, d'accepter les dépenses du comité de parents.

**Adopté à l'unanimité.**

## **7.2. Budget 2020-2021**

M. Bruno Ouellet présente le budget 2020-2021 du comité de parents.

### **CP-20-21-103R-07**

Il est proposé par M. Sylvain Gagné, appuyé par M. Jason Ouellet, d'accepter les budgets 2020-2021.

**Adopté à l'unanimité.**

## **8. FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE PARENTS 2020-2021**

### **8.1. Organigramme téléphonique et procédure en cas de tempête**

M<sup>me</sup> Léthyscia Caron présente l'organigramme téléphonique et explique aux membres la procédure en cas de tempête.

### **8.2. Règles de régie interne**

M<sup>me</sup> Léthyscia Caron interpelle les délégués et les invite à réfléchir aux possibles modifications et ajouts à proposer aux règles de régie interne.

Il est proposé de:

- Permettre à un représentant du CCEHDAA de siéger au comité exécutif.
- Établir des règles claires permettant aux délégués d'assister aux réunions de façon virtuelle pour des raisons de logistiques ou de sécurité en cas d'intempéries.

### **8.3. Plan d'action**

M<sup>me</sup> Léthyscia Caron présente le plan d'action du comité de parents.

### **CP-20-21-103R-08**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mireille Tremblay, appuyée par M<sup>me</sup> Sophie Picard, d'adopter le plan d'action avec la modification suivante :

- Annexe 2 - objectifs 2.2 ; 2.3 ; 3.2 ; 3.3

**Adopté à l'unanimité.**

#### **8.4. Calendrier de travail**

M<sup>me</sup> Léthyscia Caron présente le calendrier de travail du comité de parents pour l'année 2020-2021 et demande aux délégués leur intérêt pour des conférenciers invités.

#### **8.5. Document de coordonnées pour le site du CSS**

M<sup>me</sup> Léthyscia Caron présente le document transmis par le CSS contenant les coordonnées des différents membres du comité de parents 2020-2021 en vue de sa publication sur le site du Centre de services scolaire. Il est proposé d'ajouter le numéro de téléphone de chaque établissement.

### **9. CONFÉRENCES ET FORMATIONS :**

Il est proposé de mettre sur pied un comité de conférences pour l'année 2020-2021. M<sup>me</sup> Léthyscia Caron demande aux délégués intéressés de manifester leur intérêt. Puisqu'aucun délégué présent n'a manifesté son intérêt, un suivi sera fait via courriel et présenté lors de la prochaine rencontre.

M<sup>me</sup> Léthyscia Caron informe les délégués qu'une présentation virtuelle optionnelle offerte par la FCPQ aura lieu le 8 décembre 2020 à 18h.

### **10. INFORMATIONS**

#### **10.1. Présidence**

M<sup>me</sup> Léthyscia Caron partage aux délégués quelques informations au sujet de sa rencontre avec M<sup>me</sup> Madeleine Dugas du 23 octobre 2020 :

- Problématique de transport scolaire
- Nouvelles adresses courriel au comité de parents
- Création d'une Fondation
- Rôle des différentes instances en lien avec la nouvelle gouvernance.

#### **Correspondances :**

-C.P. de LAVAL- Demande d'accès à l'information.

-Conseil supérieur de l'éducation, Le bien-être de l'enfant à l'école: Faisons nos devoirs.

<https://www.cse.gouv.qc.ca/publications/bien-etre-enfant-50-0524/>

-Théâtre Parminou : " Je courais, je courais, je courais. "

-100 Degrés- Bourses disponibles – Saines habitudes alimentaires et alimentation bio et local

[https://centdegres.ca/financement/du-financement-pour-realiser-vos-projets/?utm\\_source=dialoginsight&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=B1120](https://centdegres.ca/financement/du-financement-pour-realiser-vos-projets/?utm_source=dialoginsight&utm_medium=email&utm_campaign=B1120)

#### **10.2. Conseil d'administration :**

M<sup>me</sup> Léthyscia Caron félicite M. Sylvain Gagné et M. Éric Lepage pour leur nomination respective au conseil d'administration du Centre de services scolaire.

M. Sylvain Gagné résume les principaux sujets discutés.

Réunion d'accueil et de réflexion : 5 octobre.

Réunion de travail du CA a eu lieu le 19 octobre. Les administrateurs ont été assermentés et les 3 comités ont été formés (Gouvernance et éthique, Vérification, Ressources humaines). Les états financiers ont été adoptés avec un manque à gagner dû à la Covid de 317 000\$. M. Sylvain Gagné a été

désigné président et M. Éric Lepage, vice-président. La formation pour les administrateurs est disponible depuis la semaine dernière. Prochaine rencontre prévue le 23 novembre.

### **10.3. Comité consultatif EHDAA :**

M<sup>me</sup> Julie Barbeau informe les délégués des sujets abordés lors de la réunion du CCEHDAA du 09/11.

### **10.4. FCPQ :**

M<sup>me</sup> Jacky Malenfant informe les délégués des discussions tenues lors de la réunion de la fédération des comités de parents.

### **10.5. Comité de transport :**

M<sup>me</sup> Cynthia Charette informe les délégués qu'il n'y a pas eu de réunion pour l'instant au comité transports.

## **11. DIVERS :**

M<sup>me</sup> Rachel Dubé informe les délégués d'un projet de la cellule locale de soutien d'urgence en temps de COVID.

M<sup>me</sup> Claudie Castonguay souligne les difficultés de communications rencontrées par plusieurs parents en lien avec l'ajout de nouveaux moyens de communication dans les écoles en raison de la pandémie de la Covid-19.

## **12. ÉVALUATION DE LA RÉUNION**

Les participants ont bien apprécié la rencontre.

## **13. PROCHAINE RENCONTRE**

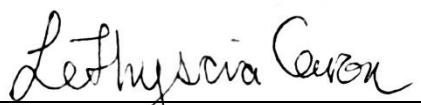
La prochaine réunion du comité de parents se tiendra le mardi 8 décembre 2020 à 19 h sur Zoom.

## **14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

### **CP-20-21-103R-09**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Mireille Tremblay, appuyée par M<sup>me</sup> Isabelle Paré, de procéder à la levée de l'assemblée à 22h02.

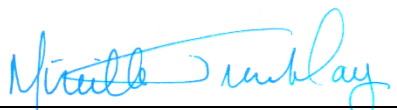
**Adopté à l'unanimité.**



Léthyscia Caron

Présidente

Comité de parents 2020-2021



Mireille Tremblay

Secrétaire

Comité de parents 2020-2021